



## PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

Association REBONDS  
Siège social : 25 avenue du Général Marigny  
BP 50314  
79143 CERIZAY Cedex  
Tél. : 05 49 80 65 80/ Fax : 05 49 81 20 87  
E-mail : [contact@rebonds.info](mailto:contact@rebonds.info)

## ➤ Les origines de l'association *REBONDS*

L'association REBONDS, de création et à vocation locales, est née d'une rencontre entre plusieurs éléments fondamentaux.

La volonté d'abord, du Conseil Départemental des Deux Sèvres, de renforcer ses actions d'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre de son schéma directeur de Protection de l'Enfance de 2001, en dotant le nord Deux-Sèvres d'un nouvel équipement.

L'existence ensuite, à Cerizay, d'initiatives municipales et associatives ambitieuses, partenariales, durables et souvent innovantes, en direction de l'enfance et de la jeunesse (observatoire local de la jeunesse, école de découverte des sports, programmation culturelle pour l'enfance et la jeunesse, Espace Petite Enfance avec Lieu Ouvert parents/enfants, Relais Assistantes Maternelles, passerelle école maternelle, projet éducatif local)

La mobilisation aussi, entre Parthenay, Cerizay, Bressuire et Thouars, d'un ensemble de personnes volontaires pour œuvrer sur les problématiques de la protection et de l'aide sociale à l'enfance. Ces personnes étaient toutes des acteurs engagés dans leur territoire, ses institutions, associations et entreprises. Leur engagement était motivé par des valeurs partagées, un esprit d'ouverture aux autres et de solidarité.

L'opportunité enfin, pour la ville de Cerizay, d'acquérir une vaste propriété (près de 14 ha), en proximité immédiate du centre-ville, comprenant notamment un château et un vaste parc d'une grande qualité, tant paysagère qu'environnementale. Cet ensemble ouvert sur la ville, ses services et ses équipements, offrait une situation porteuse d'un fort potentiel en termes d'animation et d'échanges pour des projets liés au développement de la vie locale. Tout le sens de créer une association locale résidait dans l'exigence de faire converger en son sein les différents ingrédients suscités, pour une dynamique de développement local équilibré entre ses dimensions économiques, sociales et culturelles, au service et pour le premier bénéfice des enfants faisant l'objet de mesures de protection judiciaires ou administratives.

L'association REBONDS ambitionne d'apporter bien plus qu'un équipement ou dispositif d'accueil pour des enfants, mais une pluralité de solutions d'accueil adaptées, réactives et évolutives, en fonction des besoins des enfants et de ceux des services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département. Pour ce faire, l'association veille à favoriser les synergies et la créativité, en développant et en animant un réseau d'acteurs locaux physiques et institutionnels, à même d'apporter leur contribution à la recherche de solutions.

Le schéma départemental conjoint de protection administrative et judiciaire de la jeunesse, signé en novembre 2001 par le Conseil Général 79 et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, mettait en évidence la nécessité de créer des places d'accueil de fratries dans le nord du département. Il préconisait également : des accueils familiaux rattachés aux établissements, la mise en place de mesures d'AEMO renforcées (Assistance Éducative en Milieu Ouvert : « maintien à domicile »), la création de structures relais pour mieux gérer les situations de crise, le développement de lieux neutres permettant aux familles en difficulté d'accéder à des lieux de paroles et de résolution des conflits...

La Maison de l'Enfance du Puy Genest n'a pas la prétention d'être en capacité de répondre à toutes les problématiques. Nous pensons que notre action éducative doit s'adapter autant que faire se peut à la situation individuelle de l'enfant et son entourage familial en créant des réponses :

- souples,
- multiformes,
- ajustées en fonction des besoins des enfants et de leurs familles.

La Maison de l'Enfance du Puy Genest a ouvert ses portes en janvier 2007 pour ce qui concerne la Maison d'Enfants à Caractère Social. La MECS se composait alors de 3 appartements de 5 places chacun. Les appartements se veulent de taille familiale, en lien avec l'un des axes de travail, à savoir l'accueil prioritaire de fratries. Ainsi les membres d'une même fratrie peuvent être les seuls enfants accueillis sur un appartement, en fonction de leur nombre mais aussi des projets individuels.

En novembre 2007, dans la continuité du projet, le Service d'Accueil Familial et le Relais Enfant Famille ouvraient leurs portes, venant ainsi compléter la première modalité d'accompagnement proposée par la MECS.

Dès 2011, l'association, dans la poursuite de son engagement auprès des enfants et de leurs familles et son souhait d'apporter des réponses souples et adaptées, commence à réfléchir à la création d'un nouveau dispositif d'accueil et d'accompagnement pour des adolescents en grande fragilité psychologique, en manque de projet professionnel et en rupture avec bon nombre d'institutions. Parallèlement, le Conseil Général des Deux-Sèvres fait un état des lieux des besoins concernant cette population et recense une vingtaine de jeunes en rupture scolaire ou professionnelle, à la croisée de l'éducatif, du soin et de la justice. L'association REBONDS se saisit donc de cette opportunité et présente, avec le soutien du Conseil Général, le projet de la Ferme de la Riberderie. Ce service ouvrira ses portes en mars 2015.

Il s'agit d'un dispositif rural d'insertion de publics, en grande fragilité, mineur (à partir de 14 ans) et/ou jeune majeur, au sein d'une ferme transformée en agriculture biologique. Aussi bien l'accompagnement social, que l'accompagnement vers une insertion professionnelle en milieu ordinaire, sont orientés vers l'adaptation à la vie active dans le cadre d'une pédagogie du « faire avec ». Pour ce faire, le projet s'appuie sur la pratique de la traction animale (outil pédagogique), avec une diversité de productions vivrières (utilisées comme autant de supports d'insertion).

À la fin de l'année 2015, le service Enfance Famille du département sollicite toutes les associations et structures des Deux-Sèvres pour présenter des projets de diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement. L'association REBONDS y trouve alors l'opportunité de réaffirmer plusieurs de ses priorités, à savoir la mise en place d'actions de prévention et sa mise en œuvre dans un développement de proximité. Elle présente donc un projet de création de Service d'Accueil de Jour Éducatif sur Bressuire et un rayon de 20km autour en mai 2016. Cette modalité d'accompagnement n'existe pas encore sur le département et se revendique comme une alternative au placement physique de l'enfant. Le Conseil Départemental validera cette proposition et le service ouvrira ses portes en septembre 2016.

Cet accompagnement vise à assurer la sécurité de l'enfant et à prévenir les risques de séparation de l'enfant et de sa famille par un accueil et un accompagnement de l'un et/ ou l'autre sur des temps en journée :

- en direction de l'enfant : accueillir, protéger, apporter un soutien éducatif, psychologique et scolaire ou professionnel.
- en direction des parents : accueillir, soutenir et accompagner la parentalité, valoriser les compétences.
- en direction de la famille : accueillir, médiatiser les relations.

### ➤ **Les valeurs portées par l'association REBONDS**

Les membres bénévoles qui composent l'association REBONDS portent tous des valeurs communes de respect, de tolérance, d'ouverture qui affirment le droit à la différence et à la citoyenneté pour toute personne accompagnée. Le droit à la singularité des personnes accompagnées est renforcé par une volonté de construire avec les familles des réponses respectueuses des singularités de chacun. Garantir à tous, sans discrimination d'aucune sorte, l'accès au droit commun n'est pas une utopie,

mais bien une réelle volonté d'ouvrir des possibles aux personnes en difficulté pour les rendre actrices de leur histoire, de leur projet, de leur avenir.

La promotion de pratiques professionnelles bientraitantes envers chaque enfant et leur famille, est au cœur de la dynamique associative qui impulse l'énergie, laquelle fait vivre et évoluer en permanence l'ensemble du dispositif.

### **1) Le droit au respect :**

Le respect de l'enfant et de sa famille, des liens qui les unissent est une notion fondamentale en ce qui concerne les orientations que prendront les actions des professionnels. L'enfant est respecté comme un être en devenir. Un équilibre est continuellement recherché entre le respect individuel, la place laissée à la famille dans l'accompagnement et le cadre légal qui légitime nos actions. Croire et faire en sorte concrètement que chacun ait le droit à une forme de dignité humaine, c'est affirmer la place de tous dans le vivre ensemble. La notion globale de respect est renforcée par un principe d'obligation de confidentialité qu'observent les différents acteurs qui concourent au projet de l'enfant.

### **2) L'enfant et sa famille dans leur environnement sont au centre du projet**

Les actions mises en œuvre doivent permettre d'apporter à chaque enfant et à leur famille une réponse adaptée à la problématique, en gardant comme objectif à chaque fois que cela est rendu possible de préserver les fratries. Dans tous les cas, la question de la possible reconstruction du lien avec la famille est posée. Croire au changement, à l'évolution de la famille et de l'enfant c'est laisser leur vraie place aux parents, notamment en allant chercher leurs compétences et en s'appuyant sur ces dernières. L'objectif avoué dans cette reconnaissance, c'est déjà agir sur les problématiques afin d'améliorer le fonctionnement familial.

Ce qui fait pacte entre les membres du conseil d'administration et les professionnels, c'est une volonté commune de proposer en toute sécurité pour l'enfant, des solutions propres qui tendent, quand cela est possible, vers un projet du retour de l'enfant dans sa famille. Dans l'esprit de la loi, ceci passe par une nécessaire intégration sociale sur un territoire et dans un environnement, et de fait implique un véritable engagement territorial de l'association et de ses acteurs afin de créer des réponses souples, multiformes ajustées en fonction des besoins des enfants et de leur famille.

### **3) Principe de laïcité et valeur de tolérance**

L'association est animée par le principe de laïcité et des valeurs de tolérance, comme engagement et geste militant, dans un véritable partage d'une vision et d'un projet de société. Elle affirme son indépendance par rapport aux différents courants de pensées, mais également sa neutralité par rapport aux politiques, elle se refuse toutes références à des dogmes. Le partage, le dialogue sur fond de causes communes est bien au centre des échanges qui caractérisent la vie associative de REBONDS.

### **4) Faire ensemble**

Programmer la réussite d'un projet associatif tel que le nôtre c'est comprendre que « *tout seul on ne peut pas* ». C'est bien une conjugaison de savoirs, une combinaison de talents qui garantiront l'atteinte d'objectifs au service des enfants confiés. Le travail pluridisciplinaire, le travail d'équipe des salariés en est une traduction dans l'action. Mais ce sont également la qualité des partenariats avec les élus, ainsi que notre capacité à travailler en réseau qui produiront les effets attendus pour soulager les souffrances, voire améliorer la qualité de vie des jeunes et de leurs familles.

## **5) La promotion des compétences**

Chaque membre du Conseil d'administration, de façon totalement désintéressée car bénévole, apporte avec ce qu'il est, ce qu'il peut, son expérience. L'association veille à ce que les thématiques abordées et traitées par les professionnels se traduisent par des actions concrètes auprès des enfants et de leur famille, toujours considérées sous l'angle de l'amélioration continue des pratiques. La formation permanente des professionnels est alors posée comme un pré requis indispensable à l'amélioration du service rendu.

## **6) Volonté d'apporter des réponses empreintes de souplesse et de créativité**

La volonté d'adaptation des modes d'accompagnement se traduit par une offre plurielle :

- Un accompagnement au départ du domicile des parents avec le REF et le SAJE,
- Un accompagnement du quotidien de l'enfant ou du jeune avec la MECS, la Ferme de la Riberderie et le SAF,
- Un mode d'accompagnement collectif et/ou individuel en fonction de la situation et de la temporalité,
- Une capacité de répondre à des situations complexes.

Les modalités d'accompagnements tentent de s'ajuster au plus près du besoin de l'enfant et de sa famille.

Les administrateurs s'engagent à confronter le projet associatif à la mise en œuvre des actions des professionnels par leur participation à des séminaires administrateurs/salariés, à des comités de pilotages (ré écriture du projet d'établissement, organisation d'évènements festifs,...).

### **➤ Les Orientations 2018-2022**

- Évaluer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui sont en activité pour réajuster, tant le projet que les dispositifs si nécessaire,
- Poursuivre le travail engagé concernant la problématique de recrutement des assistants familiaux
- Penser et mettre en acte l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur (formation, séminaires, partenariat,...)
- Être acteur et force de proposition dans le travail engagé par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance avec l'Agence Régionale de Santé concernant les accueils des jeunes à problématiques complexes.